

Questions orales

aux Canadiens, ou plutôt, est-ce que ceux-ci devront être sous embargo tant que la TPS n'aura pas été votée au Sénat?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis très inquiet au sujet des chèques de crédit pour la TPS. Après la sanction royale, il doit y avoir une période de deux ou trois semaines avant de pouvoir expédier les chèques aux personnes à faible revenu pour qu'elles puissent recevoir le chèque avant Noël. Le Sénat doit donc adopter le projet de loi au plus vite.

* * *

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Depuis plusieurs mois, les dirigeants du CN et de VIA de Montréal travaillent ensemble pour abolir le réseau ferroviaire et le transport des passagers dans les circonscriptions d'Abitibi, Roberval et Témiscamingue. Est-ce que le ministre va s'abaisser à accepter les recommandations de ces dirigeants du CN et de VIA de Montréal, qui n'ont aucune considération pour les régions éloignées?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, mon prédécesseur a annoncé qu'une étude spéciale aurait lieu pour examiner les options coûts-bénéfices du transport pour les communautés vraiment isolées. J'attends les résultats de cette étude.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ MANITOULIN AIR SERVICE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Manitoulin Air Service a annoncé qu'elle mettrait fin à sa liaison régulière entre Elliott Lake, l'île Manitoulin et l'aéroport international Pearson, à Toronto, à compter du 1^{er} novembre, parce que le gouvernement impose de nouveaux frais d'atterrissage qui s'élèveront 56 000 \$ par année.

Pourquoi le gouvernement détruit-il ce service aérien vital entre le nord de l'Ontario et l'aéroport international de Toronto?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député doit se rendre compte qu'en raison de la déréglementation, il y a eu ces cinq dernières

années une augmentation d'environ 20 p. 100 du nombre de liaisons aériennes et du nombre de vols.

Comme nous voulons exploiter nos installations le plus efficacement possible, nous avons opté pour le recouvrement d'une partie des coûts. Les frais dont vous parlez ont été imposés dans le cadre du programme de recouvrement des coûts. La même situation prévaut dans tout le Canada.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le ministre devrait savoir qu'un bon service aérien est vital pour la survie et la croissance économique du nord de l'Ontario. À Elliot Lake, nous avons déjà perdu 2 400 emplois rattachés aux mines d'uranium cette année. Nous voulons diversifier notre économie.

J'aimerais que le ministre dise si, compte tenu des besoins du nord de l'Ontario, il éliminera ces nouveaux frais d'atterrissage et maintiendra le service aérien vital offert par Manitoulin Air Service?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, la population de l'Ontario et du Québec tient à ses services. Je peux dire au député que les services en Ontario et au Québec ont connu une croissance de 16 p. 100 en 1988. Le nombre hebdomadaire de vols d'avions autres qu'à réaction a augmenté de 24 p. 100.

En vertu du principe de recouvrement des coûts, les usagers des services paient pour l'exploitation la plus efficace possible du système. C'est exactement ce que nous faisons.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre et traite de la privatisation des aérogares 1 et 2 de l'aéroport Pearson.

Compte tenu de l'échec flagrant de la politique de ce gouvernement en matière de déréglementation et de privatisation, pourquoi le ministre entreprend-il de privatiser les deux aérogares du plus gros aéroport au pays après avoir reçu seulement trois soumissions qui ne faisaient même pas suite à un appel d'offres, plutôt que de recourir à un processus de consultation en règle qui permettrait vraiment de déterminer si la privatisation des aérogares était à l'avantage tant des voyageurs que des contribuables canadiens?

L'hon. Doug Lewis (ministre des Transports): Monsieur le Président, mon ami sait sûrement, et je suis sûr qu'il n'a pas voulu induire la Chambre ou la population en erreur, que nous sommes en voie de privatiser, ou de